



TOUR DES ILES - REGATE DU 11 NOVEMBRE

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026

Course ouverte aux catégories suivantes sur le Stade Nautique International Didier SIMOND, en tête de rivière, avec un **départ toutes les trente secondes**.

Course 1	J14H4x+	Quatre de couple avec barreur Jeune J14 Homme
Course 2	J14F4x+	Quatre de couple avec barreur Jeune J14 Femme
Course 3	J18H1x	Skiff Junior J18 Homme
Course 4	J18F18	Skiff Junior J18 Femme
Course 5	MH1x	Skiff Master Homme
Course 6	MF1X	Skiff Master Femmes
Course 7	MH2x	Deux de couple Master Homme
Course 8	SF1x	Skiff Sénior Femme
Course 9	SH1x	Skiff Sénior Homme
Course 10	SH4x	Quatre de couple Sénior Homme
Course 11	TAH1x HST	Skiff Tout âge Homme HST - Handi-santé
Course 12	TAM4Yx+ 1F/1H	Volette de couple avec barreur Tout âge Mixte
Course 13	TAM8x/+ 1F/1H	Huit avec barreur (pointe ou couple) Tout âge Mixte

Les Mixtes de clubs sont acceptées pour toutes les courses.

1. DÉROULEMENT

Les courses se dérouleront sur le Stade Nautique International Didier SIMOND de Mantes en Yvelines. Chaque embarcation effectue un parcours contre la montre de 4000 mètres.

Les départs seront donnés toutes les 30 secondes. 1^{er} départ à 9 H00

2. CHRONOMÉTRAGE ET ARBITRAGE

Le chronométrage sera assuré par les **techniciens de la LIFA**

Le classement des épreuves sera officialisé par les **Arbitres de la LIFA**.

3. LES ENGAGEMENTS

ILS PEUVENT SE FAIRE SUR LE SITE DE LA FFA

Pour tous renseignements d'ordre administratif, contactez :

Jean Pierre VAN LONDERSELE asm.aviron78@gmail.com



LA LICENCE 2027 est OBLIGATOIRE

4. CLÔTURES DES ENGAGEMENTS

DIMANCHE 08/11/2026 à 23H00

5. RÉUNION DES DÉLÉGUÉS

La réunion des Délégués aura lieu au premier étage de l'espace Jean Guyader à 08h00.

6. PRIX

Les médailles et les coupes seront remises au fur et à mesure des courses.

Les trois premiers des courses des J12 à J 18 seront récompensés.

7. LES CHALLENGES

Seront remis les Challenges suivants :

- Le **Challenge pour la catégorie JEUNE de J12 à J14** « Garçons et Filles »
- Le **Challenge Général** sera attribué à la société totalisant le plus grand nombre de points par rapport au classement des bateaux.
- Le **Challenge Départemental** sera attribué par le Département ayant eu le plus grand nombre de victoires sur l'ensemble des courses.
- Le **Challenge des Vétérans** « Gilles LEFAUCHEUR »

Pour l'ensemble de ces challenges le décompte des points sera effectué de la façon suivante :

3 points pour une victoire

2 points pour une 2^{ème} place

1 point pour une 3^{ème} place

Valable pour les courses en 1x, 2x.

5 points pour une victoire

4 points pour une 2^{ème} place

1 point pour une 3^{ème} place

Valable pour les courses en yolette, 4+, 4x, 8x.

8. POUR INFORMATION

La société organisatrice se réserve le droit de supprimer ou de regrouper les épreuves selon le nombre de participants ou en fonction des conditions climatiques.



9. SÉCURITÉ

Nous aurons sur place une équipe nautique et terrestre de la **SNSM**

10. POINTS PARTICULIERS

TOUS LES BATEAUX devront avoir OBLIGATOIREMENT un porte numéro à l'avant. (Même les Yolettes)

Une caution de 15 euros par numéro sera exigée.

L'échauffement et les retours aux calmes ne seront pas autorisés sur le plan d'eau.

L'embarquement sera effectué par appel des numéros.

Les Mixtes de clubs sont acceptées pour toutes les courses.

Vous pourrez inscrire ces bateaux en envoyant un mail à asm.aviron78@gmail.com

Président ASM Aviron F. ANDOLFI